

REPUBLIQUE DU SENEGAL
Un Peuple - Un But - Une Foi
UNIVERSITE CHEIKH ANTA DIOP



INSTITUT NATIONAL SUPERIEUR
DE L'EDUCATION POPULAIRE ET DU SPORT

M002-03

**REDUCTION DE LA PAUVRETE PAR LA JEUNESSE :
QUELLE STRATEGIE ?**

PRESENTE PAR :

MAMADOU BA

ELEVE INSPECTEUR DE L'EDUCATION
POPULAIRE DE LA JEUNESSE ET DES
SPORTS

SOUS LA SUPERVISION DE :

LAMINE DIAWARA

DIRETEUR DU CENTRE OPERATIONNEL
DU BUREAU REGIONAL AFRIQUE
ORGANISATION MONDIALE DU
MOUVEMENT SCOUT

9^{ème} PROMOTION 2000 - 2002

M
O
N
O
G
R
A
P
H
I
E

M
O
N
O
G
R
A
P
H
I
E

REPUBLIQUE DU SENEGAL
Un Peuple - Un But - Une Foi
UNIVERSITE CHEIKH ANTA DIOP



INSTITUT NATIONAL SUPERIEUR
DE L'EDUCATION POPULAIRE ET DU SPORT

REDUCTION DE LA PAUVRETE PAR LA JEUNESSE :
QUELLE STRATEGIE ?

PRESENTE PAR :

MAMADOU BA

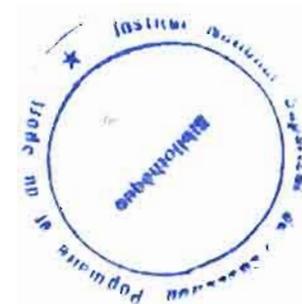
ELEVE INSPECTEUR DE L'EDUCATION
POPULAIRE DE LA JEUNESSE ET DES
SPORTS

9^{ème} PROMOTION 2000 - 2002

SOUS LA SUPERVISION DE :

LAMINE DIAWARA

DIRETEUR DU CENTRE OPERATIONNEL
DU BUREAU REGIONAL AFRIQUE
ORGANISATION MONDIALE DU
MOUVEMENT SCOUT



SOMMAIRE

Dédicace / remerciements

Introduction

Chapitre premier : La jeunesse dans la lutte contre la pauvreté

Section I : Orientations stratégiques de la DSRP

Section II : Programmes et projets mis en Œuvre

Chapitre II : La jeunesse un acteur à mobiliser

Section I : la jeunesse une ressource humaine un atout

Section II : stratégie de mobilisation de la jeunesse dans la lutte contre la pauvreté

Conclusion

DEDICACES

J'aurais bien aimé produire une monographie de meilleure qualité que celle présente pour avoir une grande fierté à la dédier :

- *A ma chère mère Fatou DIOP, à mes sœurs et frères et à tous mes parents ;*
- *A ma chère et tendre épouse Marie Augustine MANGA et à mes enfants*
- *A tous ceux qui ont concouru à mon encadrement, depuis l'école élémentaire ;*
- *A Ndiouga SARR et à Mouhameth SANGHARE ;*
- *A Moussé Dior DIOP et à Mamadou DIENG*
- *Aux membres de mon équipe de travail : Cheikh DIAW, Célestin Marie TINE, Macodé NDIAYÉ et Gabriel Luciano Pereira*
- *A madame Coumba Sarr NGUER*
- *A madame Fall née Aminata DIOUF et à sa famille*
- *A tous mes amis et collègues ;*

REMERCIEMENTS

je remercie , du fond du cœur, tous ceux qui m'ont aidé de près ou de loin, dans la production de cette monographie, plus particulièrement :

- *Ndiouga SARR qui bien voulu me faire parvenir les documents de base de mon travail ;*
- *Lamine DIAWARA du bureau régional Afrique des Scouts*
- *Babacar Sadikh DIOUF qui a bien voulu mettre son matériel informatique à ma disposition ;*
- *Abdoulaye DIENG professeur de Sociologie à l' Ecole Normale Supérieure*
- *Mor Seck Directeur du Centre d'Enseignement à Distance qui m'a facilité la consultation des documents de la Banque Mondiale et l'accès à l'Internet ;*
- *Mes camarades de promotion pour leur expertise*

INTRODUCTION

A l'instar des autres pays de l'Afrique subsaharienne, le Sénégal a connu, au cours de ces dernières années, une explosion démographique sans précédent résultant d'une baisse continue de la mortalité et du maintien d'une fécondité encore élevée en milieu urbain comme en milieu rural. Le taux d'accroissement de la population est de 2,7 % pour la période 1976 / 1988 (Enquêtes Démographiques et de Santé : EDS III, 1997) d'où un doublement de la population tous les 25 ans.

La population du Sénégal est estimée à 8 600 000 habitants en 1996 (selon la Direction de la Prévision et de la Statistique). Les jeunes constituent la composante principale de la population dont 58% ont moins de 20 ans et plus de 78% ont moins de 35 ans.

Par leur poids, leur rôle et leur comportement dans la vie économique sociale et culturelle, les jeunes détermineront encore l'évolution démographique du Sénégal pour de nombreuses années.

Compte tenu de l'importance de l'influence de la démographie sur la croissance économique, la maîtrise de cet accroissement dans un contexte de crise économique devient une urgence. Cette situation est d'autant plus préoccupante que la croissance démographique élevée s'est opérée et s'opère encore dans un contexte de crise marquée sur le plan interne, par un faible dynamisme économique, une dégradation de l'environnement liée à des variations climatiques, un rétrécissement de la base productive nationale et du pouvoir d'achat occasionné, en partie, par les fluctuations des cours mondiaux, une dépendance et un endettement croissant vis à vis de l'extérieur

Il en résulte des distorsions de plus en plus apparentes entre la population et les ressources, et d'énormes disparités dans la répartition spatiale de la population qui vont à l'encontre d'un aménagement optimal de l'espace. Ce phénomène constitue un indicateur évident de la pauvreté .

La cartographie de la pauvreté du Sénégal indique une moyenne nationale de 30 % qui renferme des disparités régionales alarmantes ; le taux de pauvreté étant de 50% à

Kolda et 80% à Kédougou. Par ailleurs, le rapport diagnostic de la Direction de la Planification (DP) indique que 50% des pauvres vivent en ville (DP, août 1998).

Face à l'évolution de la pauvreté, le Gouvernement du Sénégal ne cesse de réajuster sa politique en matière de développement économique et social.

La déclaration de politique de population (DPP), avait déjà comme objectif non seulement de corriger à termes les distorsions sus indiquées mais de manière plus globale, d'accompagner les politiques économiques dans une optique de valorisation du potentiel humain et de l'amélioration de son bien être.

Dans le IX^{ème} Plan d'orientation pour le développement économique et social, le Gouvernement du Sénégal ambitionne, par ailleurs, d'élever de façon durable la compétitivité globale de l'économie nationale et de favoriser un développement humain durable.

Relativement au développement humain durable, l'Etat a élaboré un programme de lutte contre la pauvreté (PLP) adopté en décembre 1997 lors d'un conseil inter ministériel. Les activités identifiées dans ce programme portent entre autres, sur l'accroissement des revenus des populations, la création d'emplois à travers la formation à la micro entreprise, la mise en place d'infrastructures communautaires par des travaux à haute intensité de main d'œuvre (HIMO), le suivi des conditions de vie des ménages et la promotion des femmes et des jeunes.

L'objectif d'améliorer le pouvoir économique des jeunes à travers la création d'un environnement favorable à leur épanouissement, d'un cadre institutionnel pour répondre aux besoins et aspirations des jeunes et la mise en place d'un cadre juridique de protection des jeunes et des autres cibles vulnérables ont toujours constitué une préoccupation majeure du Gouvernement . A cet effet , de nombreuses actions de formation, de prévention et d'insertion socio-économique ont été mises en œuvre depuis les années 1980 à travers des projets et programmes de développement.

Ces actions initiées par l'Etat en collaboration avec le partenaires aux développement, les ONG, et les organisations communautaires de base sont aujourd'hui des acquis certains dans la recherche de solutions à la crise qui frappe les jeunes.

Toutefois, des obstacles nombreux et variés subsistent encore et se développent dans des proportions préoccupantes du fait, en partie, des effets de la démographie galopante et des conséquences sociales de l'ajustement structurel.

En effet, en raison de la persistance de la crise économique, conjuguée au chômage et au sous emploi qui touche singulièrement les jeunes des villes et des campagnes, la majorité d'entre eux arrive à l'âge adulte sans avoir réuni les conditions nécessaires à leur insertion socio-économique (le taux de chômage des jeunes âgés de 15 à 34 ans s'élève à 63,61% soit les 2/3 des chômeurs au Sénégal (DP, août 1999)

Dans un tel contexte, la population juvénile devient une catégorie non seulement exposée à toute forme de déviance mais aussi particulièrement vulnérable face à l'avancée de la pauvreté.

Le concept de pauvreté recouvre ici l'ensemble des privations qui affectent un être humain. Les facteurs clé mis en exergue ici tournent autour du revenu et de l'accès aux services nécessaires pour le bien être.

Il recouvre de nombreux éléments autres que le revenu monétaire d'un individu tel que son aptitude à jouer un rôle actif au sein de la communauté ou sa capacité à prendre lui même en main les rênes de sa vie. On ne peut donc pas examiner les problèmes en présence au vu d'un seul indicateur. Il est nécessaire d'examiner les aspects de la pauvreté non liés au revenu, tels que les indicateurs au niveau de l'éducation, de la santé et de la nutrition et les indicateurs sur le niveau de satisfaction en matière de logement, et d'accès à l'eau potable et à la terre. Ces facteurs ont un effet direct sur l'appauvrissement de Sénégalais.

La pauvreté ne serait donc pas seulement une affaire d'argent ou de revenu moyen inférieur à une norme quelconque, mais aussi un état de dévalorisation de soi, d'impotence de production sous de multiples formes .

La notion de pauvreté renvoie à d'autres aspects que ceux financiers dont ils sont cependant fortement liés.

Parmi ces divers aspects on peut noter la dévalorisation de la ressource humaine, son incapacité à la production par conséquent la remise en question de sa participation positive à la création et à l'optimalisation des richesses nécessaires à la croissance économique.

D'une manière générale la pauvreté s'est aggravée au Sénégal , passant de 33% à 58% sur une période de quatre ans (1990/1994). Cette situation contraste avec les résultats macro économiques obtenus et conduit à s'interroger sur l'efficacité de la croissance réalisée sur la réduction de la pauvreté.

Au Sénégal, les analyses faites pour tenter d'identifier les déterminants de la pauvreté montrent bien l'importance du facteur « insuffisance de revenus » à côté d'autres, telles l'insuffisance voire l'absence de l'accès aux services sociaux de base. Malgré la croissance réalisée, celle-ci n'a pas eu l'effet escompté sur l'amélioration des indicateurs sociaux.

Dans ce cadre et en rapport avec l'admission du Sénégal à l'initiative PPTE, le Gouvernement s'est fixé comme objectif de concevoir et mettre en œuvre une approche intégrée du problème de lutte contre la Pauvreté en élaborant un Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté (DSRP), à travers un processus participatif large qui encourage l'appropriation par la population de la stratégie de mise en œuvre, et le développement d'un partenariat entre l'Etat, les acteurs locaux et les partenaires au développement.

Le constat aujourd'hui est simple comme indiqué plus haut malgré les efforts la situation des jeunes ne s'est pas beaucoup améliorée et les principaux obstacles

auxquels les politiques et programmes initiés pour les jeunes sont relatifs à, une insuffisance de la diffusion des politiques de promotion socio-économique des jeunes, une faible implication des jeunes au processus de prise de décisions dans divers domaines de la vie économique et sociale, une difficulté pour les jeunes d'accéder aux services sociaux de base, une absence ou une insuffisance à certains endroits de structures appropriées de promotion de la santé de la reproduction des jeunes (document bilan des activités de prévention de formation et d'insertion sociale en faveur des jeunes : décembre 1999). Nous notons également que la jeunesse est seulement considérée comme une cible alors que de par sa nature et son poids démographique la jeunesse pourrait être aussi considérée comme un moyen de lutte pour la réduction de la pauvreté.

Dés lors, l'intérêt de la prise en compte de la jeunesse dans toute sa dimension dans le cadre de la réduction de la pauvreté se pose à nous.

La principale question serait ainsi, comment faire pour que la jeunesse devienne un moyen efficace pour la réduction de la pauvreté ?

L'intérêt de cette approche est à chercher dans l'actualité de la question de la pauvreté et du DSRP qui constitue pour les années à venir un document de référence de toutes les politiques. Il s'y ajoute que la croissance économique du Sénégal sera de moins en moins liée à ses ressources naturelles qui se dégradent de plus en plus mais aussi qui subissent le dictat et la concurrence des pays industrialisés. L'avenir sera surtout fonction d'une population active qualifiée et apte à accélérer la transition démographique des problèmes de la jeunesse très touchée par la pauvreté.

Aussi nous aborderons cette question par un examen approfondi des stratégies (PLP, DSRP) à travers leurs orientations, les différentes approches préconisées et les programmes mis en œuvre pour aboutir à une proposition d'approche complémentaire qui s'appuie sur la jeunesse.

Cette démarche se justifie par le fait que la DSRP est aujourd'hui la référence en matière de lutte contre la pauvreté, et l'analyse de ses orientations et des programmes qu'il inspire ou intègre sont incontournables pour cet exercice. Elle se justifie également car, à l'instar des autres instruments du système de planification et de budgétisation, le DSRP (le DSRP intègre le PLP) devra être revu et actualisé régulièrement, par exemple tous les trois ans. Cette révision s'appuiera sur celle de la Loi Plan, les résultats du suivi et de l'évaluation, et du nouvel état de pauvreté.

Chapitre premier :

La jeunesse dans la lutte contre la pauvreté

A mesure que la complexité du processus de développement apparaissait clairement, le Sénégal a été conduit à repenser les méthodes de lutte contre la pauvreté.

Pendant les années 60 et 70, on pensait que les gros investissements dans le capital physique et les infrastructures étaient le principal ressort du développement, on s'est rendu compte que cela ne suffisait pas et que l'importance de la santé et de l'éducation était au moins aussi grande.

Ainsi, le rapport sur le développement dans le monde de 1980 exposait une conception nouvelle et soutenait que l'amélioration de la santé et de l'éducation n'était pas seulement importante en soi, mais également en tant que facteur d'augmentation du revenu de pauvres. Cette nouvelle approche intégrait implicitement les jeunes.

Toutefois, la crise de l'endettement et de la récession mondiale des années 80, et le contraste entre la situation en Asie de l'Est d'une part, et en Amérique Latine, en Asie du Sud et en Afrique subsaharienne d'autre part, ont donné lieu à une remise en question des priorités. Il est apparu qu'il fallait améliorer la Gestion économique et laisser aux forces du marché un plus large champ d'action.

Dans cette optique, le rapport sur le développement dans le monde 1990 proposait une double stratégie : promouvoir une croissance accrue sur la main d'œuvre par l'ouverture des économies par les investissements dans les infrastructures et fournir aux pauvres des services essentiels dans les domaines de la santé et de l'éducation. Pendant les années 90, les regards se sont tournés vers la gestion des affaires publiques et vers les institutions, ainsi que vers la précarité au niveau local et national. Avec la nécessaire prise en compte de manière claire et sans équivoque de la dimension genre dans toutes les stratégies et les programmes de développement, suite aux conférences du Caire et de Beijing, les autres secteurs dont la jeunesse ont étaient relégués au second plan. Ce qui explique sans doute le manque de bilan du plan décennal de la jeunesse qui s'achevait

Le Rapport de la Banque Mondiale de l'année 90 s'inspire des stratégies antérieures à la lumière des événements et de l'expérience des dix dernières années. Il tient également de l'évolution de la conjoncture internationale et propose une stratégie visant à combattre la pauvreté sur trois fronts : le développement des opportunités, l'insertion et la sécurité matérielle.

La DSRP part de ces principes tout en se référant de la stratégie nationale de développement inspirée de l'étude prospective 2015 et traduite dans le Plan d'orientation pour le développement économique et social. Elle se décline essentiellement autour de cinq axes dont les trois suivants qui intéresseront la jeunesse en tant que cible et acteur de la réduction de la pauvreté :

l'Amélioration de l'accès des pauvres aux services sociaux de base ;

L'accent devra donc être mis sur l'Education de base, la Santé y compris les services de santé de la reproduction, l'alimentation et la nutrition, l'assainissement et l'accès à l'eau potable.

l'Augmentation des opportunités économiques des groupes vulnérables ;

Des mesures spécifiquement conçues pour accroître l'accès des groupes défavorisés aux opportunités économiques sont nécessaires voire indispensables. Le développement de la PME, la micro finance et la diversification des sources de revenus des jeunes devrait être l'objet d'une attention particulière.

le Renforcement des capacités des pauvres.

Il s'agira de soutenir les initiatives de lutte contre la pauvreté par des activités d'Information d'Education et de Communication (IEC), d'alphabétisation et d'appui à l'organisation des populations. Le renforcement des capacités de prise en charge et de gestion des organisations de base

La DSRP a pour finalité de créer d'une part, un environnement macroéconomique et institutionnel structurant, favorable à la croissance et à l'accroissement de la

compétitivité de l'économie et, d'autre part, les conditions de participation effective des populations à la réalisation et au bénéfice des fruits de cette croissance. L'accent sera mis en même temps sur l'amélioration des revenus des pauvres et leurs accès aux services sociaux de base.

Donc , comme document de politique économique, il est nécessaire de dissocier le niveau stratégique du niveau opérationnel.

Le niveau stratégique est celui de la définition et de la formulation de politiques tandis que le niveau opérationnel est celui des programmes et projets autrement dit celui de l'exécution des politiques.

C'est pourquoi la jeunesse dans la lutte contre la pauvreté s'apprécie à la fois dans les orientations stratégiques et dans les programmes et projets qu'ils inspirent .

SECTION I : ORIENTATION STRATEGIQUE DE LA LUTTE CONTRE LA PAUVRETE

En matière de lutte contre la pauvreté, au Sénégal, il existe un nombre important de projets et programmes d'envergure en exécution ou en voie de démarrage avec l'appui de partenaires multilatéraux ou bilatéraux. Tous les programmes et projets adoptent en général une démarche fondée sur un certain nombre de principes : l'approche demande ; le faire-faire ; la transparence ; l'équité ; la participation et la synergie.

Paragraphe I : Analyse des principes

Les stratégies sont fondées sur la mise en œuvre de ces mêmes principes dans tous les secteurs dont l'activité permet à la fois de promouvoir des politiques destinées à *favoriser une situation économique stable et une croissance rapide*, et soutenir des mesures visant spécifiquement à réduire la pauvreté.

En vertu du principe de proximité, les lieux de décisions ou de réalisation des interventions relatives à la stratégie de réduction de la pauvreté doivent être le plus

proche possible de bénéficiaires, de leur lieu de vie. Ce principe devait conduire à la *décentralisation des activités de planification et de mise en œuvre de la stratégie* pour une plus grande mobilisation de la demande.

En vertu du principe du faire – faire, l'Etat reconnaît que la mise en œuvre de la stratégie de réduction de la pauvreté n'est pas l'affaire seulement des instances officielles et administratives Elle est aussi impartie aux collectivités locales et à la société civile.

En vertu du principe de transparence, il est préconisé de mettre en place des mécanismes garantissant la visibilité et le contrôle des comptes, de la prise de décision et des passations des marchés.

En vertu du principe d'équité, il convient d'éviter et de réduire les discriminations de fait dans les différents domaines d'activité de lutte contre la pauvreté. Ces développements invitent à une approche cas par cas , en fonction des secteurs, des zones et des populations.

5. En vertu du principe de participation, les bénéficiaires des projets et programmes devaient être impliqués dans toute décision, comme dans toute définition des politiques générales et promouvoir la participation des représentants des personnes pauvres

En vertu du principe de célérité, les décideurs devraient adopter des procédures rapides mais à l'évidence beaucoup de projets et programmes subissent des réajustements, des réaménagements s'ils ne sont pas simplement abandonnés.

En vertu du principe de complémentarité et de synergie, cette stratégie visait l'optimisation de la combinaison des moyens dont on dispose pour réduire la pauvreté mais avec la multiplication des centres de décision et le manque de coordination dans les différentes approches les bénéficiaires ont du mal à s'y retrouver.

Ces différents principes ne sont malheureusement pas encore appliqués si non on assiste à une timide mise en place de structures régionales, communales et rurales qui ne fonctionnent pas pour l'instant faute de moyens. Le peu d'actions menées au niveau local est le fait des ONG et intéresse la formation des élus locaux.

Les nombreuses séances préparatoires tenues avec les populations et qui sont resté sans suite font que la confiance ne règne plus . Les difficultés de décaissement et les longues procédures pour recevoir le financement favorisent la corruption, décourage les bénéficiaires et les moyens arrivent trop souvent en retard.

Aussi l'application correcte de ces principes requiert un certain nombre de préalables. Cette situation établit le constat d'échec des politiques et programmes initiés pour les jeunes, confirmé par l'interview des 9 chefs de services régionaux de la jeunesse et Directeurs de Centres Départementaux d'Education Populaire et des Sports (CDEPS) (à l'exception de la région de Kolda). En effet, les jeunes continuent de revendiquer, leur implication et leur accès au crédit et à l'emploi. Les seuls projets en leur faveur dont ils ont des informations plus ou moins claires sont le programme ASC emploi et le Projet des Centres Conseil pour Adolescents.

Le paradoxe réside dans le fait que la nouvelle stratégie, sans remettre en cause les projets et programmes sectoriels ou ciblés en cours d'exécution, va mettre en place un cadre de coordination et de suivi de performances qui favoriseraient, entre autres l'impulsion des synergies nécessaires entre les actions.

Paragraphe II: Objectifs et stratégies de réduction de la pauvreté

Tenant compte de l'existant en terme d'instruments de dialogue, de politiques dans plusieurs domaines de concertation des actions publiques, les objectifs et stratégies suivants constituent le fondement sur lequel de nouvelles actions sont envisageables et réalisables. Ce qui veut dire que la visibilité d'ensemble représente plus une priorité que la correction de cette situation qui frappe les jeunes. Il est évident que les problèmes d'un seul groupe vulnérable sur l'ensemble des problèmes que pose la

question de la pauvreté semble négligeable, il n'en reste pas moins une preuve de l'existence de la pertinence d'un problème de vision prospective sur les conséquences de la pauvreté des jeunes.

1 les Objectifs

L'objectif du programme est d'améliorer les conditions de vie des populations les plus démunies en affectant au minimum 80% des ressources mobilisées à au moins 30% de la population pauvre. Les objectifs intermédiaires du programme préconisés à cet effet se résume comme suit :

- 1 Améliorer le cadre macro-économique et celui des affaires ;
- 2 Renforcer la prise en charge des groupes vulnérables et améliorer leurs capacités productives ;
- 3 Poursuivre la gestion rationnelle des ressources naturelles pour un développement durable ;
- 4 Promouvoir la transparence dans la gestion des affaires publiques et l'Etat de droit ;
- 5 Renforcer la gestion des ressources destinées aux pauvres ;
- 6 Appuyer les opérations de développement à la base.

La réalisation des ces objectifs a une base essentiellement financière c'est à dire l'amélioration du cadre macro-économique et celui des affaires. La difficulté réside dans le fait que l'économie Sénégalaise a fonctionné de 1980 à 1999 au-dessus de ses moyens, ce qui a aggravé les déficits extérieurs. L'impact sur les mesures fiscales n'a pas été significatif même si le Programme de Redressement Economique et Financier (PREF) et le Programme d'Ajustement à Moyen et Long Terme (PAMLT) ont enregistré des taux de croissance moyens annuels de 13% et 4% respectivement..

La principale caractéristique du système financier sénégalais est la dualité « système formel / système informel ». L'essentiel des institutions financières formelles est constitué par les banques dont les principaux clients sont les grandes entreprises

publiques et ou privées et des particuliers ayant des revenus relativement élevées et stables. La faiblesse du taux de liquidité calculé par le rapport masse monétaire sur produit Intérieur Brut (environ 20% sur la période 1990/2000) s'explique par le faible niveau du développement du système financier. Cette situation a conduit à un développement d'un système financier informel et aboutit avec les mesures prises à ce que les banques disposent d'une sur-liquidité qui ne peut être accessible aux pauvres et notamment les jeunes qui ne disposent d'aucune garantie de départ. Une étude réalisée par la Banque Mondiale et l'Agence Canadienne pour le Développement International montre que 40% des micro-entreprises sont membres d'associations, 52% sont membres de réseaux de tontines, 43% épargnent leur argent chez des particuliers et 53 % empruntent à d'autres particuliers. Le recours au système informel est donc dominant.

A côté du système financier essentiellement bancaire, il existe un système décentralisé constitué d'institutions mutualistes ou coopératives d'épargnes et de crédits. Ce système semble être une alternative au système bancaire classique. Il est plus adapté aux besoins des micro-entreprises et des populations ayant des sources de revenus irrégulières. Cependant, les structures mutualistes ne prêtent qu'à leurs membres et de surcroît le montant d'un prêt n'est pas en fonction des besoins d'un projet quelconque. L'accessibilité aux crédits des jeunes se trouve ainsi compromis car comme indiqué plus haut les jeunes ne disposent pas de moyens leur permettant d'intégrer le système. Au cas où ils y arrivent leur besoin en financement ne peut être couvert par le montant du prêt qui est généralement faible et en fonction de la capacité d'épargne de l'individu.

2 Les stratégies

Au regard de la nature des projets et programmes d'investissement sectoriel ayant un impact direct sur la lutte contre la pauvreté et de leur structuration, la stratégie globale s'articule autour :

- 1 d'une stratégie de promotion d'une nouvelle administration de développement ;
- 2 d'une maîtrise des phénomènes démographiques ;
- 3 d'une amélioration du niveau de couverture des services sociaux ;
- 4 d'une promotion soutenue de la femme en tant qu'acteur de développement ;
- 5 d'un accroissement, de la diversification des sources et des revenus et de la création d'emploi ;
- 6 une stratégie macro économique de croissance ;
- 7 une politique nationale d'emploi, d'habitat et de gestion de l'environnement

Notre premier constat au niveau des stratégies adoptées pour les projets et programmes d'investissement sectoriel est que les autres groupes vulnérables ne constituent pas une priorité ce qui nous fait relever un autre paradoxe. En effet, si , pour plusieurs années encore, les jeunes par leur nombre et comportement sexuel détermineront la croissance démographique ; il est surprenant qu' aucune stratégie ne s'appuie sur elle.

Cependant, concernant les jeunes, nous pouvons noter entre autres des projets et programmes relatifs à l'accès des groupes vulnérables aux services sociaux de base : le Projet de Développement Intégré de la Santé (PDIS) et le Plan Décennal pour l'Education et la Formation (PDEF) et plusieurs Fonds sont disponibles pour l'emploi. Le PDEF et le PDIS sont aujourd'hui les programmes stratégiques les plus performants dans leurs mise en exécution malgré les limites relatives à notre objet d'étude que l'on peut remarquer. Cet aspect sera abordé dans la section ci après.

Suivant les principes, les objectifs et les stratégies ci dessus des projets et programmes ont été conçus dans une dynamique de collaboration et de concertation associant ceux qui sont les plus susceptibles d'apporter une contribution et de participer à la mise en œuvre des options retenues.

SECTION II : PROGRAMMES ET PROJETS DE REDUCTION DE LA PAUVRETE

Pour mieux situer la jeunesse et son niveau de prise en charge dans les programmes et projets de réduction de la pauvreté deux principaux aspects sont à considérer : l'aspect macro-économique qui est d'ordre général mais fortement lié à l'autre aspect relatif aux projets et programmes en faveur des groupes vulnérables dont les jeunes en ce qui nous concerne.

Paragraphe I : Programmes de Stabilisation et d'Ajustement mis en œuvre

Stabiliser la tendance à la détérioration des principaux agrégats macro-économiques, redresser la situation macro-économique et financière (PREF) et d'introduire des réformes structurelles d'envergure pour adapter le système productif aux contraintes de développement (PAMLT) et ensuite de consolider les gains tirés de l'ajustement extérieur étaient les principaux objectifs des Programmes de Stabilisation et d'Ajustement mis en œuvre.

En vue d'augmenter les revenus des populations les plus exposées aux effets pervers des programmes d'ajustement, le Sénégal a pu obtenir le financement des projets sociaux à Haute Intensité de Main d'Oeuvre (HIMO) à hauteur de 6 milliards de FCFA grâce au Fond Spécial de Développement. Une politique de création d'emploi dont l'instrument privilégié a été la promotion des travaux d'intérêt public contre le sous emploi avec l'institution d'un Commissariat Général à l'Emploi et d'une Agence d'Exécution des Travaux d'Intérêt Public (AGETIP)

Les finances publiques ont connu une amélioration notable : le solde des opérations de l'Etat (base engagement) est parvenu en 1991 à un léger excédent de 03 % du PIB. Ces résultats satisfaisants ont surtout servi à mieux assurer le service de la dette extérieure au détriment de l'investissement. La politique de vérité des prix, tout en réduisant les subventions aux produits de première nécessité, a fortement comprimé la

consommation des ménages et déteint sur la condition de vie des jeunes dont la plus part sont dépendants.

(Le Programme d'Ajustement à Moyen et Long Terme et le désengagement de l'Etat ont aboutit à la vente partielle ou total de la SIPOA, de la SERAS, de la SONEES, de Dakar Marine ... Cette situation a non seulement diminué le nombre de travailleurs mais réduit aussi les possibilités d'accès à l'emploi et accentue ainsi la pauvreté des jeunes.)

Par ailleurs, la croissance des recettes fiscales, fondée sur l'augmentation des taxes, a réduit la capacité d'auto financement des entreprises du secteur moderne. La maîtrise de la masse salariale et la restructuration du secteur public ont contribué à l'augmentation du chômage des jeunes surtout ceux qui arrivent sans expérience dans le marché de l'emploi et l'AGETIP peu efficace pour la prise en charge des jeunes qui constituait sa principale cible a fini par s'effondrer.

Nous avons relaté déjà dans la partie précédente la dualité du système financier sénégalais. En effet si l'on veut s'appuyer sur le secteur informel et le système financier qu'il a établi pour régler le problème de l'accessibilité au crédit on en pose en même temps un autre relatif à la pérennisation.

Aujourd'hui, tout en appréciant la contribution du secteur informel pour sa capacité de création d'emploi, les autorités essaient vainement de maîtriser et de contrôler son fonctionnement pour le rendre formel. L'on se rend compte que les recettes fiscales qu'il produit sont presque nulles et qu'une bonne partie des activités du secteur se tourne à l'importation.

Il est évident qu'inonder le marché par les produits extérieurs ne rime pas avec la création de richesse nécessaire au redressement économique et à l'équilibre de notre balance commerciale. L'élargissement de l'assiette fiscale pour accroître les ressources publiques et éliminer les distorsions dans l'activité économique également s'en trouve compromis. Cette situation a conduit les experts de la Banque Mondiale de qualifier



leurs comportements d'incivisme fiscal lors d'une vidéo-conférence sur la question au Centre d'Enseignement à Distance sous l'égide du Centre de Recherche Economiques Appliquées (CREA) de l'Université de Dakar. La remarque selon laquelle que ce sont les femmes qui s'adonnent le plus à cette activité rend plus difficile la situation car c'est un groupe déclaré vulnérable et s'y ajoutent les multiples lobbies en leur faveur et leur engagement politique. C'est dire donc la difficulté de mobiliser les ressources internes pour le financement de l'investissement local.

Malgré la mise en place de plusieurs réformes économiques, la croissance est restée toujours faible et erratique sur le long terme. Le rétablissement des équilibres macro-économiques n'a pu s'accompagner d'une amélioration significative des conditions de vie des populations comme indiqué plus haut.

Paragraphe II : Programmes et Projets en faveur des jeunes

Les principaux projets et programmes qui intéressent la jeunesse sont ceux relatifs à la santé, à l'éducation et la formation (dont le renforcement des capacités) et l'emploi.

Dans le domaine de la santé

Le Sénégal est marqué par un développement des problèmes de santé de plus en plus préoccupant : ceux affectant la fonction de reproduction des jeunes en particulier.

L' Enquête Démographique et de Santé (EDS III 1997) révèle que 22% des jeunes filles de 15 à 19 ans, soit plus d'une fille sur cinq, ont déjà commencé leur vie féconde : 18% ont déjà eu au moins un enfant et 4% sont enceintes pour la première fois. Dès 15 ans, près de 5% des filles ont déjà commencé leur vie féconde et cette proportion augmente régulièrement et rapidement avec l'âge : 23% à 17 ans, 34% à 18 ans et 40% à 19 ans. La mortalité maternelle est également très élevée chez les jeunes filles de 15 à 19 ans 37 % contre 32% chez les femmes de 15 à 49 ans.

Par ailleurs, concernant les IST / SIDA, il ressort que la situation du Sénégal contraste avec celle du reste de l'Afrique où d'ici l'an 2005 une proportion importante de la

jeunesse sera infectée, mais il n'en demeure pas moins préoccupante. Selon les estimations du bulletin *EPIMODEL GPA OMS 1993*, les cas d'infection à l'échelle nationale sont chiffrés à 3436 pour la tranche 15/24 ans

A cela s'ajoutent les problèmes de santé mentale résultant d'un recours de plus en plus important à la drogue et le développement de la délinquance juvénile. Parmi la population en danger moral 52% des jeunes interpellés l'ont été pour usage ou trafic de drogue.

Ainsi, malgré l'importance des financements en matière de santé, les jeunes, du fait de leur pouvoir d'achat, accèdent difficilement aux services de santé. Les Centres Conseils pour Adolescents déjà en nombre insuffisant installés au niveau des CDEPS ont des difficultés de fonctionnement alors que le PDIS dispose de liquidités qui lui sont inaccessibles du fait de la conception des deux programmes.

Dans le domaine de l'éducation et de la formation

Le taux de scolarisation est estimé en 2000/2001 à 69,4 %, avec 73,9% pour les garçons et 64,8% pour les filles. Le taux d'analphabétisme encore élevé au Sénégal est de 48,6%. Les problèmes de survie font que beaucoup de parents retirent leurs enfants des écoles et parmi ceux qui arrivent en fin de cycle primaire, moins de 20% font des études secondaires.

De plus, l'insuffisance des écoles de formation professionnelle, des centres de protection et de réinsertion sociale, des infrastructures socio-éducatives et de loisirs rend difficile un bon encadrement et à l'épanouissement de la jeunesse.

Des facteurs tels que le désœuvrement de la jeunesse et sa vulnérabilité du fait des nombreuses démissions dans l'éducation et l'encadrement des jeunes surtout en milieu urbain (effritement du rôle de la famille, influence des groupes), mais également des raisons basées sur des raisons économiques (caïds de la drogue), expliquent en grande partie le développement fulgurant de la consommation et de plus de la vente de drogue.

Nous avons avancé plus haut que le PDEF est l'un des programmes les plus performant dans sa mise en œuvre mais son action dans le cadre de l'éducation non formelle se limite à l'alphabétisation et ignore l'éducation qui se mène au niveau des infrastructures d'éducation populaire et des organisations de jeunesse comme les Scouts par exemple. C'est dans ce cadre aussi qu'il convient de mettre le cas des enfants, peu pris en compte dans les programmes sociaux, que l'on confie à un maître coranique sans se soucier de la manière dont ils vont vivre. Le maître à son tour exploite les enfants en les faisant mendier et travailler à son compte arguant qu'il doit trouver les moyens de faire vivre ses jeunes pensionnaires.

Groupe d'âge	Nombre	%
Moins de 10 ans	2489	35,68 %
10 – 14 ans	3533	50,65 %
15 ans et plus	953	13,66 %
Ensemble	6975	100,00 %

Source UNICEF Enquête réalisée en 1992 sur un échantillon de 7000 talibés – mendiants

ces jeunes vivent dans des conditions extrêmement précaires, ne recevant qu'un minimum d'éducation et de nourriture, et presque sans aucun soin de santé , souvent abandonnés par leurs parents.

Les cas des jeunes ouvriers (apprentis) au service d'un maître durant des années sans salaires et qui prennent en charge l'essentiel du travail.

Des enquêtes ont révélées que ces jeunes assurent parfois le gardiennage des ateliers après la descente dans des conditions difficiles. La plus part des maîtres étant

analphabètes; les mesures de précautions ne sont ou très peu prises en compte pour la protection de jeunes apprentis. Ce qui justifie le taux élevé d'accidents observés durant cette enquête sur les jeunes travailleurs.

Rubriques	Pourcentage (%)	Valeurs absolues(habitants)
Population totale en 2000		9 529 648
Femmes(tous âges et conditions)	52,3	4984005
Enfants en bas âge (0 à 5 ans) UNICEF	16,8	1 600 980
Filles en âge de scolarisation (MICS)	15,2	1 448 506
Enfants travailleurs (6 à 14 ans) UNICEF	11,09	1 056 838
Jeunes en âge d'emploi (15 à 25ans) (MICS)	18,3	1 743 925
Adolescents délinquants(15 à 35 ans)	0,32	30 494
Talibés mendians (2 à 15 ans)	1,04	99 108
Handicapés	2,08	198 216

Les cas des jeunes drogués et autres inadaptés sociaux , car la cohésion sociale s'est détériorée. Les jeunes n'y trouvent plus leur place. En consommant de plus en plus des modèles qui sont produits en dehors de notre société, les jeunes perdent eux même la capacité de production.

Le mimétisme observé chez les jeunes, induit en leur sein un comportement déviant et produit d'autres types de délinquance liée à la sexualité (prostitution, grossesse non

désirée ou précoce, avortement clandestin, IST/SIDA taux élevé chez les jeunes de 15 à 19ans...). au trafic de drogue, vol à main armée.

Les modèles de vie sont construits à partir des institutions scolaires et pérennisent les fragmentations sociales. Le fait de quitter l'école est synonyme de forte chance de devenir un « déchet scolaire » avant de devenir un délinquant et ensuite un « déchet humain » Hors du modèle scolaire il semble qu'il n'y a pas de salut. Dans l'esprit des jeunes se crée ainsi l'idée que seul le travail salarié « (travail de bureau) » est digne de respect.

Dans le domaine de l'emploi

Selon l'enquête sur les priorités (ESP) le taux de chômage est estimé à 10,3% alors que celui au niveau des jeunes se chiffre à 37,13% pour la tranche d'âge de 15 à 24 ans Et de 63,61% pour celle de 15 à 34 ans. Ainsi, près de 2/3 des chômeurs sont des jeunes sans qualification professionnelle ou victime de la déperdition scolaire. Il touche également depuis bien des années les diplômés d'études supérieures ou de formation professionnelle. Il est davantage circonscrit en milieu urbain; le milieu rural étant surtout touché par le sous emploi en raison du temps réduit d'occupation (3 à 4 mois dans l'année, pendant l'hivernage).

Face à l'aggravation de la situation de l'emploi, la réponse de l'Etat a été la mise en place d'un certain nombre de structures pour la conduite des programmes et projets : Délégation à l'Insertion, et à la Réinsertion et à l'emploi (DIRE), le Fond National pour l'Emploi (FNE), la cellule d'Appui à la Promotion de l'Emploi (CAPE), le Groupe Opérationnel Permanent d'Etudes et de Concertation (GOPEC), l'AGETIP...

Ces mesures avaient pour objectif l'incitation à travers des mécanismes d'appui aux initiatives créatrices d'emploi indépendant ou la mise en place de fonds spéciaux de financement centrés sur l'insertion des populations cibles.

Il est à noter que les jeunes filles bénéficient également des programmes et projets développés dans le Plan d'Action National de la Femme (PANAF) axés sur cinq domaines (promotion économique, éducation/formation, santé, Financement des projets, les droits fondamentaux des femmes.).

Malgré toutes ces mesures, les difficultés croissantes des jeunes à s'insérer dans le circuit productif constituent des indicateurs révélateurs de l'inefficacité des actions engagées jusqu'ici pour l'absorption du chômage de cette frange importante de la population, autrement dit le nombre d'emplois générés par ces programmes n'a pas pu couvrir la demande.

Récemment d'autres projets et programmes ont été mis en place :Projet ASC/ Emploi, le Fond National de Promotion de la Jeunesse (FNPJ), l'Agence Nationale pour l'Emploi des Jeunes (ANEJ)...

Le FNPJ est une institution qui intervient dans le micro crédit et poursuit l'exécution du projet ASC/Emploi, la garantie et l'apport ne constituent pas des conditions préalables pour accéder au crédit, seule la qualité du projet est déterminante dans sa stratégie. Il faut noter que c'est le FNPJ qui prend en charge la garante auprès des financiers pour permettre aux jeunes d'accéder au financement. Dans ces conditions le financier se soucie peu du recouvrement et installe un partenariat direct avec les porteurs de projets avantageux pour la simple et bonne raison que les banquiers ne sont pas des philanthropes.

Par contre l'ANEJ est à la fois:

Un opérateur pour tous les acteurs intervenant dans le secteur de l'insertion socioprofessionnelle et économique des jeunes ;

Une structure d'offre de service pour les jeunes demandeur d'emploi pour ces mêmes acteurs.

Une structure d'offre de service et d'appui institutionnel ;

On est tenté de dire que l'ANEJ est la structure d'exécution du FNPJ mais il n'en est rien. Le constat est qu'au moment où le FNPJ dispose de locaux fonctionnels et d'un budget de fonctionnement, l'ANEJ a des difficultés de trouver des locaux et des moyens pour travailler. Il nous semble que pour financer un projet, il faut au moins une structure d'étude et de suivi aussi bien au niveau local qu'au niveau national ce qui n'existe pas.

Tenant compte de l'expérience du passé qui s'est surtout matérialisé par l'octroi de financement à des jeunes préoccupés par l'exil et /ou sans expérience, le manque de garantie préalable au financement serait hasardeux s'il n'y a pas de dispositions dissuasives. Cette même expérience dicte un encadrement de proximité et l'application correcte des principes relatés plus haut.

Le constat général de la jeunesse dans la lutte pour la réduction de la pauvreté est l'insuffisante prise en compte de la jeunesse car considérée uniquement comme bénéficiaire, la difficulté de mobilisation des ressources internes et les problèmes que pose le système bancaire et de crédit.

L'allègement de la dette consentie au Sénégal en rapport avec son admission à l'initiative PPTE devrait donc être soutenu par un investissement avec des fonds internes pour lutter efficacement contre la pauvreté. Mais les difficultés financières déjà relatées compromettent cette entreprise. Le recours à la ressource humaine pour pallier ce déficit devient une nécessité et recoupe le cinquième principe mais en plus de l'implication des populations ; elles doivent être mobiliser pour la production de biens publics marchands ou non marchands à moindre coût . il s'y ajoute que le Projet de Lutte Contre la Pauvreté (PLCP) a adopté une approche demande d'où la nécessité de renforcer la capacité des jeunes pour leur permettre de capter les financements disponibles grâce aux bailleurs.

La jeunesse représentant une couche sociale extrêmement importante eu égard à son poids démographique, à sa capacité de mobilisation et de sa vigueur est à même de

porter ce déficit. Il s'y ajoute que les âgés de moins de 20 ans constituent 54% de la population et les projections faites par la Direction de la Statistique maintiennent ce rapport jusqu'au delà de 2015. Cette situation fait de la jeunesse un acteur à mobiliser pour la réduction de la pauvreté.

Chapitre II

La jeunesse un acteur à mobiliser

Cela confirme les propos du rapport du Conseil économique et social de 1966 qui affirmait :

« Il n'est aucune question politique, sociale, économique qui ne doive tenir compte du phénomène jeunesse. Le développement harmonieux du pays passe d'abord par l'intégration heureuse de cette jeunesse à la communauté nationale. Si cette intégration est manquée, il n'y aura pas de développement, et il n'y aura pas d'avenir pour le Sénégal en tant que Nation »

La plus part des pays qui ont réussi à se développer sont parvenu à mobiliser des populations dans le volontariat pour économiser les coûts de charges et partant accélérer les processus de création des richesses.

De nos jours, les jeunes en construisent une véritable culture. Chez eux, les inégalités sociales pèsent moins. Le besoin des jeunes de s'inventer et de se confronter au réel est partout pressant. Un des dangers de la société actuelle est de remplacer la formation des jeunes par un simple gavage culturel, un emmagasinement de savoir et de « prêt à penser ». L'école n'est pas habituellement le lieu de confrontation au réel. Elle se fera le plus souvent sur d'autres terrains : Le Sport, les activités des mouvements de jeunesse, le bénévolat, où le jeune peut prendre de vraies responsabilités, obtenir des formations qualifiantes, se mesurer au réel et s'y forger une véritable personnalité.

C'est en fait au 20^{ème} siècle que les sociologues ont constaté chez les jeunes certaines caractéristiques et des formes organisationnelles qui font d'eux des groupes spécifiques. Aussi, la ressource que constitue la jeunesse se mesure par rapport à ses formes organisationnelles et ses capacités de mobilisation autour d'activités de développement communautaire.

Section I : la jeunesse une ressource humaine un atout

En effet, devant les limites de l'action gouvernemental, les jeunes ont cherché à développer leur propre réponses à leurs problèmes. C'est ainsi qu'ils ont, grâce à une vie associative très dense (15000 associations formelles et 18 mouvements de jeunesse

répertoriés en 1997), investi tous les secteurs qui pourraient l'être pour lutter contre l'absence d'occupation, le chômage, les problèmes de l'environnement, de santé, etc. Pensant à la culture, on note qu'elle constitue un secteur où le dynamisme de la jeunesse, sa prise de conscience des problèmes et sa créativité s'expriment totalement. Le Sénégal, du fait surtout des jeunes, vit un bouillonnement culturel avec l'éclosion des talents à tous les niveaux, notamment dans le domaine musical très porteur au plan de l'occupation des jeunes et de la création d'activités génératrices de revenus.

Il convient de retenir, parmi les activités développées par les jeunes, les mouvements de jeunesse (scouts, Eclaireurs...) et le mouvement « navétanes » qui concerne plus de 2000 associations pendant les grandes vacances scolaires, à travers des compétitions sportives et socio-éducatives. Les capacités d'initiatives des jeunes à travers leurs formes d'organisation s'expriment également dans le domaine de la lutte contre le chômage, par la création de groupement d'intérêt économique, le montage et le financement de projets qui ne demandent qu'à être soutenus et accompagnés.

Paragraphe I: Formes organisationnelles des jeunes.

On peut retenir pour les besoins de l'étude deux grande catégorie d'association : les associations de quartiers ou de village et les associations nationales.

Les associations de quartier ou de village

Les associations type ASC, Tontine, Club, GIE, etc. manifestent une tendance à la totalisation quant à leur buts et objectifs, leurs domaines d'action sont nombreux, car l'important pour chaque association, c'est d'avoir toujours des opportunités, une raison d'agir et de participer au développement local. Par ce fait même les associations développent une autre tendance : elles demeurent évolutives et peuvent changer au cours de leur existence de statut juridique (passant de l'informel au formel), de mode d'organisation interne (une recomposition structurelle) de domaine et de zone d'intervention (passage en ONG) etc. En ce qui concerne les association dites de développement on assiste à une tendance de professionnalisation, l'expertise

associative s'est beaucoup accrue suite aux nombreux séminaires de formation organisés à l'intention des associations locales pour augmenter leur capacité institutionnelle.

Ceci traduit la capacité de l'association à s'adapter aux exigences du temps et de son environnement.

Il se développe également des tentatives de regroupement en réseaux d'associations suscitées tantôt par les associations elles mêmes et tantôt par les Municipalités : Les associations cherchent à augmenter leur pouvoir de pression sur les autorités locales, les derniers cherchent à favoriser le dialogue social et accroître leurs influences sur la société civile.

Les associations nationales

Parmi les associations à caractère nationale on note les mouvements de jeunesse dont le nombre a certainement augmenté mais nous retiendrons les douze les plus dynamiques en ce moment. Ils couvrent pour la plus part l'ensemble du territoire national ou au moins cinq régions pour être considéré comme une association à caractère national. Ils regroupaient, en 1997, 2 486 000 jeunes âgés de 12 à 25 ans et plus environ mobilisés autour d'un but, de principes et d'une méthode.

Tableau récapitulatif des 12 mouvements de jeunesse les plus représentatifs

Légendes

C. V./A. V. : Cœur vaillants et Ames vaillantes ; **UJFMP** : Union des Jeunes de la Fraternité musulmane de Pire ; **E. E. D. S.** : Eclaireuses et Eclaireurs du Sénégal ; **CEMEAS** : Centre d'Entraînement aux Méthodes d'Education Active ; **J.O.C.** : Jeunesse Ouvrière Catholique ; **FCUNESCO** : Fédération Sénégalaise des Clubs UNESCO ; **J.E.C.** : Jeunesse Estudiantine Catholique ; **J.R.C.** : Jeunesse Rurale Catholique.
A.E.C.E.S : Association des Encadreurs des Collectivités Educatives du Sénégal

Tableau récapitulatif des 12 mouvements¹ de jeunesse les plus représentatifs

Identification	Rapport avec le pouvoir	Obéissance religieuse
Scouts et Guides Musulmans	Autonome	Musulmans
E. E. D. S.	Autonome	Laïque
A.E.C.E.S	Autonome	Laïque
CEMEAS	Autonome	Laïque
FCUNESCO	Autonome	Laïque
C. V./A.V.	Autonome	Catholique
J.O.C.	Autonome	Catholique
J.E.C.	Autonome	Catholique
UJFMP	Autonome	Musulmans
J.R.C.	Autonome	Catholique
Scouts et Guides	Autonome	Catholique
Pionniers	Mouvement de jeunesse socialiste	Laïque
Croix Rouge	Autonome	Laïque

Ce tableau montre une prédominance de mouvements nationaux de jeunesse catholique et laïque qui pour la plus part ont des correspondants au niveau international. Il faut noter cependant qu'au niveau national on peut compter une floraison d'organisation religieuse musulmane dont les plus connus sont les « dahira » qui peuvent avoir une envergure locale ou nationale.

¹ Document CONFEJES, Décembre 2000 (Moussé Dior DIOP)

Pour le compte toujours des mouvements nationaux de jeunesse l'on peut noter l'Organisme national de coordination des activités de vacances (ONCAV), qui regroupe 2000 ASC s'investissant principalement dans le sport populaire de vacances.

La caractéristique principale des 12 mouvements au tableau c'est la similitude de leur forme d'organisation et de leur engagement autour des trois éléments cités plus haut (But, principes et méthodes) nous prendrons comme exemple le scoutisme qui les inspire tous.

LE MOUVEMENT SCOUT (Lord Baden Powell chef militaire anglais fondateur du scoutisme)

Le mouvement scout est défini comme étant « un mouvement éducatif pour la jeunesse, fondé sur le volontariat, c'est un mouvement à caractère non politique, ouvert à tous sans distinction d'origine, de race, ni de croyance, conformément aux but, principes et méthode.

Le mot mouvement signifie une série d'activités organisées visant un objectif. Un mouvement implique un objectif à atteindre et une certaine organisation permettant d'y parvenir.

Le fait que le scoutisme soit fondé sur le volontariat souligne que l'adhésion est librement consentie par ses membres parce qu'il acceptent les principes fondamentaux du mouvement. Cette remarque s'applique aussi bien aux jeunes qu'aux adultes. En sa qualité de mouvement d'éducation, le scoutisme est un mouvement non politique dans le sens qu'il n'est pas impliqué dans la lutte pour le pouvoir qui constitue le point central en politique et qui, normalement, est reflété dans le système des partis politiques. Ce caractère non politique est une condition requise par la constitution pour toute les associations et constitue une caractéristique fondamental du mouvement. Ceci ne signifie toutefois pas que le scoutisme soit complètement isolé des réalités politiques. En premier lieu, c'est un mouvement dont le but est d'aider les jeunes à devenir des citoyens responsables, cette éducation civique ne peut pas s'effectuer sans

une prise de conscience des réalités politique au sein d'un pays. En second lieu, c'est un mouvement qui est fondé sur un nombre de principes, lois et croyances fondamentales, qui influent sur les choix politiques des membre du mouvement.

L'éducation, dans le sens le plus large du terme, peut être défini comme étant un processus visant à la pleine réalisation des capacités d'un individu.

Il faut distinguer l'éducation du processus d'acquisition de connaissance ou techniques particulières. L'éducation tel que défini ci-dessus, implique le développement des capacités intellectuelles « apprendre à savoir » et le développement d'attitudes « apprendre à être », alors que ce processus d'acquisition de connaissance ou techniques particulière est connu sous le titre «apprendre à faire». Si les deux aspects sont fondamentaux aux scoutisme , le processus d'acquisition de connaissances et techniques particulières constitue un moyen pour atteindre une fin, cette fin étant l'éducation.

L'on associe normalement le mot éducation au système scolaire qui ne représente toutefois qu'une forme d'éducation. Selon l'UNESCO on peut distinguer trois types d'éducation : l'éducation formelle ; l'éducation informelle et l'éducation non formelle.

Le scoutisme appartient au troisième type d'éducation car, tout en se déroulant hors du cadre du système formel c'est une institution organisée ayant un but éducatif et s'adressant à un publique prédéterminé.

BUT DU MOUVEMENT SCOUT

Le but d'un mouvement est la raison qui est à la base de son existence il représente son objectif ou sa raison d'être. Le scoutisme a pour but de « contribuer au développement des jeunes en les aidant à réaliser pleinement leurs possibilités physiques, intellectuelles sociales et spirituelles en tant que personne, que bon citoyen et que membre des communautés locales, nationales et internationales.»

PRINCIPES DU MOUVEMENT SCOUT

Les principes sont les lois et croyances fondamentales qu'il faut observer dans la réalisation du but. il représentent un code de comportement que tout les membres doivent observer.

Le scoutisme est fondé sur trois principes de base qui constituent ses lois et croyances fondamentales, et qui sont : le principe spirituel « devoir envers Dieu », le principe social « devoir envers autrui » et le principe personnel « devoir envers soi même ». comme leurs noms l'indique , le premier se rapporte à la relation d'une personne avec les valeurs spirituelle de la vie ; le second à la relation d'une personne avec la société dans le sens le plus large du terme ; et le troisième aux obligation d'une personne envers elle même.

METHODE SCOUTE

L'on peut considérer une méthode comme étant un moyen dont on se sert, ou les étapes suivies, pour atteindre les objectifs. Chaque fois qu'elle est intégrante d'un mouvement ayant un certain nombre de principes, comme c'est le cas pour le scoutisme , la méthode doit être fondée sur ces principes.

La méthode scoutie peut être défini comme étant «un système d'auto éducation fondé sur :

- Une promesse et une loi.
- Une éducation par l'action
- Une vie en petits groupe (par exemple la patrouille) comprenant, avec l'aide d'adultes qui les conseillent, la découverte et l'acceptation progressive par les jeunes des responsabilités et la formation à l'auto gestion tendant au développement du caractère à l'accès à la compétence, la confiance en soi, au sens du service et à l'aptitude aussi bien à coopérer qu'à diriger.

Des programmes progressifs et attrayants d'activités fondées sur les centres d'intérêt des participants et comportant des jeux, des techniques utiles et la prise en charge de services de la communauté.

Paragraphe II : Mobilisation des jeunes autour de services communautaires.

Les initiatives des jeunes se sont le plus exprimées dans le secteur de la santé, de l'environnement et dans les activités d'insertion socio-économique . Les opérations « set sétal » (être et rendre propre), démarrées spontanément et conduites par les jeunes dans les quartiers populaires des grandes villes ont concerné l'ensemble du territoire national et contribué à rendre propre nos cités, ce que ne pouvaient faire durant cette période les municipalités faute de moyens.

Les initiatives dans le secteur de la santé.

Même si la mobilisation des jeunes se fait seulement de manière ponctuelle , elle a pu démontré sa vigueur et son efficacité.

- à l'occasion de la mobilisation sociale pour porter la couverture du PEV à 80% et éradiquer la polio.

Avant la mise en place du Programme Elargie de Vaccination (PEV), un enfant sur cinq décédait avant l'âge de 5 ans à cause du tétanos, de la tuberculose, de la diphtérie, de la coqueluche, de la poliomyélite, de la rougeole et de la fièvre jaune.

Grâce à l'accélération de ce programme en 1986 -1987, 1988 – 1989 et en 1995 avec l'engagement de tout les mouvements associatifs de jeunes avant le système d'adoption, 80% des enfants de 0 à 11 mois ont pu être vaccinés

Depuis 1998, le Sénégal s'était engagé dans l'éradication mondiale de la poliomyélite pour l'an 2000. il a eu ainsi à organiser ses premières Journées Nationale de Vaccination (JNV) en janvier 98 avec des couvertures autour de 100% de la population

cible des enfants de 0 à 4 ans grâce à l'action combinée des établissements scolaires et des associations.

A l'occasion de la mobilisation sociale pour lutter contre les IST/SIDA

La sensibilisation portée par les jeunes à travers les associations et mouvements de jeunesse avait un tel succès que l'UNICEF a décidé de mettre en place en son temps un tournoi national de théâtre sous la tutelle du ministère chargé de la jeunesse pour renforcer les acquis. La mobilisation des jeunes autour de ce fléau du siècle a beaucoup contribué à la prise de conscience des populations. Les différentes cibles de cette sensibilisation ont réagi en prenant plus de précautions et on a remarqué une utilisation massive du préservatif chez les jeunes ce qui a été apprécié différemment par les autorités religieuses et sanitaires. *(sources : réunion bilan des centres conseil pour adolescents)*

Les Eclaireurs du Sénégal ont réalisé la construction et l'équipement d'un centre de santé digne d'un chef lieu de département dans le village de Dioffior devenu Commune récemment.

Cette mobilisation des jeunes autour des défis de la santé se retrouve également dans le domaine de l'environnement

Les initiatives dans le secteur de l'environnement.

C'est là un secteur qui a bénéficié de plus d'information du fait que les activités de grandes envergures rendues visibles sont d'abord des initiatives de l'Etat.

Ainsi plusieurs chantiers de reboisement ont été réalisés dans le cadre du Programme « Sahel Vert » « J'aime mon pays » pour lutter contre la désertification. Durant cette période des milliers de plants ont été mis sous terres mais à l'arrivée il y'a eu peu de réussite. Il reste indéniable que les objectifs, comme : la sensibilisation des jeunes générations à l'importance de la protection de la nature ; l'initiation à certaines techniques de reboisement et de fabrication de foyer amélioré pour économiser le bois combustible etc., ont été atteints.

Le manque de réussite de ces opérations est relatif à la non implication ou très peu des jeunes de la localité d'implantation. L'évaluation de ces opérations a fait que les services des Eaux et Forêts ont longtemps préféré travailler avec les populations locales. Mais à l'évidence la vitesse de la dégradation de la nature va plus vite que les possibilités des populations de la sauvegarder. Ce n'est qu'avec l'avènement de l'alternance politique qu'un nouveau partenariat est établi mais avec toujours les mêmes problèmes et en plus fortement politisé.

Cependant il existe des activités liées à l'environnement menées avec succès sous l'initiative des jeunes : Un programme de reboisement et de fixation des dunes de grande envergure a été réalisé à Mboro par les mouvements de jeunesse Scouts / Eclaireurs d'abord et poursuivi par les Eclaireurs sur une surface d'environ 50 ha. Cette espace leur sera plus tard affectée et abrite aujourd'hui un centre de formation au sujet duquel on reviendra incessamment.

Les scouts du Sénégal ont réalisé un programme identique à Potou et une activité de reforestation dans la zone de Ziguinchor.

A côté de ces activités de grandes envergures il en existe d'autres, pour favoriser le maintien de l'Hygiène publique et un meilleur cadre de vie, qui entrent dans le cadre naturel de la formation du scout et des jeunes des mouvements qu'il inspire : « le Scout aime la nature » et des activités quasi quotidiennes de nettoyage des quartiers.

Ces actions sont directement liés à la fonction de formation et d'éducation des jeunes par l'action

Les initiatives dans le secteur de l'éducation et insertion socio-économique

Aussi pour mettre les jeunes en situation d'apprentissage de la vie et obtenir leur engagement plusieurs programmes sont identifiés, initiés et conduites par les jeunes.

Faute de statistiques nous rappelons la définition, indiquée ci dessus, du mouvement scout qui précise son appartenance au système d'éducation non formelle.

Ainsi en plus des programmes de remise à niveau , d'alphabétisation, des programmes de formations qualifiantes (initiation et gestion des projets socio-économiques, entrepreneuriat jeunesse, coupe et couture ...) sont menée par les associations.

L'exemple le plus visible est le Centre de Mboro qui forme des jeunes dans différentes branches professionnelles (menuiserie, électricité, bâtiment, agriculture, élevage ...) les associations et mouvements de jeunesse contribuent ainsi à récupérer les jeunes qui ont quitté l'école sans aucune qualification et d'autres qui n'ont même pas eu la chance d'aller à l'école.

Dans le cadre du partenariat avec des organisations extérieures les jeunes mettent en place des infrastructures urbaines ou villageoises pour répondre aux besoins parfois vitaux des populations. Les activités d'échanges et de réalisations d'édifices publiques sont également source de rentrées de devises selon le constat du Bureau de coordination des activités des associations et mouvement de jeunesse en mai 1996 (BCAMJ du Ministère de la jeunesse et des sports. Les mouvements de jeunesse sont intervenus dans les années 1985- 1986 – 1987 dans les villages de Diakhao et Niakhar dans la région de Fatick pour éradiquer presque d'une manière définitive la maladie diarrhéique qui y sévissait. Ils sont parvenu en un temps record à identifier la source du problème, sensibiliser les populations et introduit dans leurs habitudes l'utilisation des latrines tout en leur en facilitant la construction. Le District de santé de Fatick appuyé en médicaments disponibles et gratuits ne gérait en définitive que l'aspect curatif.

Dans les programmes publics comme privés de la promotion de la Santé, de l'environnement, du développement à la base, domaine d'expression de la citoyenneté et de la bonne gouvernance, les jeunes ne jouent point un rôle passif. Il sont à la fois cibles bénéficiaires et, surtout acteurs au profit d'autres jeunes et de la communauté globale. Cependant les initiatives prises souffrent d'une absence de visibilité. Il n'est pas rare que des expériences menées à un endroit ou à un moment donné, ainsi que les leçons qui peuvent en être tirées restent méconnues et ne puissent bénéficier à la nouvelles initiatives, condamnés dès lors à reproduire les mêmes erreurs.

Une telle situation, qui empêche l'utilisation des ressources humaines juvéniles, peut bel et bien être qualifiée de perte pour le Sénégal, riche surtout en ressources humaines.

Les interactions multiples entre pauvreté, nature de la croissance, dégradation du milieu naturel, évolution démographique, niveau de couverture des services sociaux et la gestion de l'économie imposent des stratégies alternatives.

La capacité d'initiatives des jeunes, leurs promptitudes de mobilisation et la qualité éprouvée de leurs interventions et surtout leur poids démographique font de la jeunesse et ses organisations une ressource à mobiliser pour pallier le déficit financier et un atout pour réduire la pauvreté par la production de biens publics marchands ou non marchands à un coût moindre un atout également car régler les problèmes de la jeunesse c'est répondre aux besoins de la majorité de la population. Une stratégie qui s'appuie sur la jeunesse constitue ainsi sans aucun doute une des alternatives pour la réduction de la pauvreté.

Section II : stratégie de mobilisation de la jeunesse dans la lutte contre la pauvreté

Les autorités en initiant le service civique national et les vacances citoyennes se sont placées dans cette perspective. Cependant nous notons que dès que de jeunes volontaires se mettent en mouvement pour réclamer un traitement ou quittent leur poste d'affectation pour un emploi plus avantageux sans être inquiétés, les règles du jeu sont faussées et la fonctionnalité du projet remise en question. Il est également à noter que les vacances citoyennes sont des « gouffres à sous » qui engloutissent les moyens que l'on cherchait à optimiser. La politisation de cette opération a fini de la discréditer. Aussi une stratégie qui s'appuie sur la jeunesse requiert des préalables qui s'articulent autour de deux conditions : réadapter la participation volontaire des jeunes en réduisant les sources de contestations et développer une politique de crédit renfermant un service

financier et surtout un service non financier qui accompagne le jeunes durant tout un processus.

PARAGRAPHE PREMIER : LA PARTICIPATION VOLONTAIRE DES JEUNES

La stratégie de la participation volontaire des jeunes s'exerce à deux niveaux :

- Au niveau du mouvement associatif

La participation des jeunes au processus du développement économique et social relève du civisme. Ce civisme s'exprime dans tous les domaines de la vie sociale.

Au plan politique, elle est intéressement et participation à la marche des affaires de la cité, du quartier, du village et peut prendre au besoin la forme de revendication pour la création ou la surveillance des conditions et règles de cette participation.

Elle est un engagement volontaire à participer aux décisions concernant le sort de la communauté. En 1988, la jeunesse Sénégalaise a montré sa soif de participer à la vie publique, certes de manière violente, ce qui est regrettable, mais le résultat de sa lutte a été la baisse de l'âge électoral de 21 ans à 18 ans.

Au plan social enfin, elle est solidarité agissante, fraternité et tolérance, respect des règles qui préservent la vie en harmonie dans la paix et la prospérité. Elle est contribution à la promotion de la bonne qualité de vie des citoyens.

C'est par l'éducation civique, morale et par la pratique que l'on acquiert les réflexes, les comportements nécessaires pour être un bon citoyen, un modèle à servir au autres. De par le passé les jeunes ont fait montre de beaucoup d'engagement, de perspicacité en investissant très fortement les opérations citées plus haut. Les motivations qui ont guidé les nombreuses actions, que la jeunesse, avec altruisme, a réalisée pour le compte du pays sont encore intact. Nous savons déjà que cette forme d'éducation est portée par les associations et mouvements de jeunesse. Aussi la stratégie consiste à responsabiliser d'avantage les organisations de jeunesse dans leur mission d'éducation et de formation tout en respectant leur autonomie. Il s'agira alors d'établir une convention autour d'un projet éducatif entre les organisations de jeunes et l'Etat. Cette

démarche s'insère parfaitement dans les principes de stratégie générale de réduction de la pauvreté :

Principes :

du faire – faire ; de proximité ; d'équité (car au sein des mouvements de jeunesse elle est primordiale) ; de participation ; de complémentarité (parce que la démarche est l'objet d'une convention autour d'un projet initié par les partie prenantes).

L'administration mettra en place un dispositif d'information permettant un contrôle et un suivi pour chaque partie.

Pour cela l'Etat dispose de la Décentralisation qui fait intervenir et participer les élus locaux dans ces actions et les infrastructures socio-éducatives (CDEPS, Foyer des jeunes et espaces jeunes). Le financement des activités retenues doit être mobilisé dès l'adoption des programmes d'activités planifiés dans le temps et confié à une commission de gestion qui décaissera les fonds au prorata des programmes et de la fourniture des pièces comptables.

Les activités de développement communautaire seront également coordonnées et optimisées sous cette forme pour mieux répondre aux besoins des populations.

Ainsi les fonds disponibles seront réellement affectés au service des pauvres et les projets seront financés suivant un cadre bien précis et maîtrisé de tous. Les mouvements et associations seront en même temps assistés pour la réalisation de leurs propres activités. Il bénéficieront à cet effet, d'un renforcement des capacités pour mener à bien les différents projets auxquels ils sont impliqués. C'est dire donc que les associations et mouvements seront mobiliser dans les secteurs d'activités où ils interviennent le plus et avec des succès avérés.

Cette disposition qui permet une meilleure gestion des compétences, se retrouve dans le choix du secteur d'intervention du volontaire du service civique national.

- Au niveau du service civique national

le Service Civique National est sans doute un cadre privilégié de participation de la jeunesse. Cependant dans notre stratégie il joue un triple rôle : poursuivre l'éducation

civique et /ou la formation professionnelle des jeunes, permettre une meilleure participation des jeunes au processus de développement économique et social du pays et enfin atténuer et maîtriser le flux des jeunes qui arrivent dans le marché du travail. Pour cela le service civique devra être militarisé ne serait ce que pour une durée de quatre année pour remettre les choses à leur juste dimension et corriger les dérapages des volontaires par rapport au travail et à leur engagement au près de l'Etat. (Il reste entendu que la cogestion entre le Département chargé de la jeunesse et celui des forces armées se poursuit)

L'ensemble des corps de volontaires devrait être regroupé au sein du service civique national pour une meilleure coordination et les indemnités harmonisés.

En s'engageant dans le Service Civique National les jeunes devront choisir leur secteur d'intervention volontaire selon leur compétence. Au cas où le jeune n'a aucune qualification il lui sera proposé une formation qualifiante pour une durée allant au plus jusqu'à trois ans. Ce qui prescrit que le jeune au sortir de son acte de volontariat dispose d'une qualification dans une discipline donnée.

Contrairement à ce qui se fait actuellement, les activités des volontaires seront suivies et évaluées périodiquement par les structures d'accueil et celles de coordination locale. La durée de l'incorporation dépendra de la branche choisit et de la durée de la formation qualifiante. Cette disposition permettra ainsi à l'Etat de maîtriser le flux de jeunes qui arrivent sur le marché du travail et atténuer les problèmes sociaux auxquels les jeunes sont cor frontés.

La prise en charge des problèmes de la jeunesse et leur participation au processus de développement économique et social sont en fait les deux problématiques fondamentales auxquelles renvoie le rapport entre la jeunesse et le développement. Le problème majeure des jeunes étant leur insertion dans le circuit productif une politique de crédits fondée sur les expériences passées dans ce domaine nous permet de proposer une stratégie alternative.

PARAGRAPHE II : UNE POLITIQUE DE CREDITS POUR LES JEUNES

La stratégie prendra en compte la situation psychologique des micro-entrepreneurs, leurs capacités et leurs limites

. En fait l'alternative la plus crédible aujourd'hui pour permettre aux jeunes d'accéder à un emploi serait de les aider à créer leur propre micro-entreprise.

Cependant ceci est loin d'être facile car rien ne les prédispose à être des entrepreneurs : faute de trouver un emploi salarié ils sont contraint de se lancer sur cette voie. Nous avons relaté plus haut qu'il était ancré dans l'esprit des jeunes que seul le travail salarié est digne de respect. Cela explique d'ailleurs l'échec des initiatives en faveur des jeunes comme « Opération maîtrisard ». Aussi un système d'appui de formation et d'accompagnement adaptés à leur situation sera développé.

C'est pour cela que la stratégie développera des offres de services financiers et non financiers .

SERVICES FINANCIERS

La fourchette de crédit adoptée sera assez basse pour prendre en compte les besoins des petites activités génératrices de revenu et assez suffisante pour intégrer les besoins de crédit des micro-entreprises en transition vers la petite entreprise. Cette fourchette sera constamment revue et adaptée au contexte socio-économique de la localité.

C'est dans cette optique que *la garantie* exigée sera assoupli au maximum en prenant toute forme à la disposition du promoteur (nantissement de matériels, caution solidaire, appareil ménager ...). Afin de mieux sécuriser *le prêt* et éviter son détournement à d'autres fins, la cellule d'appui du CDEPS ou de la communauté rurale supervise les premiers achats en accompagnant le promoteur autant que possible.

La mise en œuvre d'une politique efficace d'insertion socio-économique nécessite certes des moyens financiers mais encore plus des services d'appui et d'accompagnement appropriés à la situation et aux capacités des bénéficiaires.

SERVICES NON FINANCIERS

le fait de penser qu'il suffit de mettre les moyens financiers à la disposition du promoteur pour qu'il réussisse son activité a été à l'origine de l'échec de plusieurs initiatives. Aussi une gamme complète de services non financiers dont les composants et contenus ci dessous seront offert au jeune.

Composante n°1: Accueil – Information – Orientation.

C'est le centre où convergent toutes les informations avant d'être réparties en fonction des organes ciblés. Elle permet :

- Une première sélection des candidats à la création ou au développement de l'entreprise en fonction des critères d'éligibilité du projet, des capacités techniques *managériales* des porteurs ;
- De tester les atouts, les capacités et les faiblesses du promoteur à travers un entretien individualisé qui permettra au conseiller de concevoir un plan d'accompagnement en fonction du profil du promoteur ;
- L'orientation du porteur en fonction de son environnement, de ses capacités *entrepreneuriales* et de son idée de projet.

Au sortir de cette séance , trois cas peuvent se présenter :

1 – **le projet est éligible** : le responsable reprecise avec le promoteur son idée, tente de collecter les informations complémentaires et prépare le jeune aux prochaines étapes.

2 - **le projet n'est pas éligible** : le promoteur est soit orienté vers d'autres institutions de la place en veillant à lui spécifier leurs conditions d'intervention, les critères de sélection des projets, le niveau de financement possible ainsi que toute autre information utile pour accéder à ces financements ou alors avec son accord redimensionner le projet et vérifier sa faisabilité avant de l'orienter aux autres étapes des services non financiers.

le projet n'est pas réalisable : soit parce qu'il n'est pas rentable ou il n'est pas adapté aux conditions de la zone ou alors il présente des effets négatifs sur l'environnement ou sur des personnes marginalisées ; on dissuade dans ce cas de figure le promoteur.

Composante n° 2 : Appui méthodologique à l'élaboration de dossiers.

Les candidats à la création de micro-entreprise ont en général une idée peu précise de ce qu'il veulent faire, comment il faut le faire, ou avec qui il faut le faire et à combien l'activité revient.

Le responsable, après identification, amène le porteur à apporter des réponses à chacune de ces interrogations. En effet, il ne s'agit pas pour le responsable d'élaborer le projet du porteur mais de l'accompagner dans la collecte et l'analyse des informations requises par son projet. Cette étape est formatrice pour le promoteur en ce sens qu'elle lui permet de mieux cerner son activité, son marché, ses besoins en financement.

L'appui méthodologique au montage de dossiers de projet comprendra les phases suivantes :

- l'étude de marché ;
- l'étude technique ;
- les études de rentabilité ;
- le montage financier.

Les structures classiques de crédit demandent aux jeunes des dossiers bien ficelés. Or en réalité, ces jeunes n'ont pas souvent la compétence requise pour monter un tel dossier et ne peuvent pas payer les services de cabinets d'études très chers.

D'autres structures par contre, si elles acceptent d'aider le porteur dans ce domaine, montent les dossiers en lieu et place des intéressés.

Pour nous, le montage du dossier est une phase essentielle de formation pour le porteur inexpérimenté. De manière progressive et pédagogique le porteur est accompagné dans le **montage de son dossier**. Pendant cette phase déjà, il se sent suffisamment impliqué et responsabilisé. Les connaissances acquises lui seront particulièrement utiles dans la gestion de son projet futur (étude de marché, prix de revient, compte d'exploitation, plan de trésorerie, etc.)

Composante n° 3 : Formation.

Tout promoteur, avant de recevoir le financement devra recevoir à titre gratuit une formation en gestion de micro-projets.

Des modules très simples de formation en gestion et en administration ont été conçus pour les jeunes par le programme de formation en Entrepreneuriat Jeunesse et par l'ASACASE(Association Sénégalaise pour l'Appui à la Création d'Activités Socio-économiques).

Composante n° 4 : Suivi conseil après création.

Cette activité vise à accompagner l'installation, la croissance et le développement des micro-entreprises. Elle repose sur :

- un appui à la tenu des journaux de vente, d'achat et de casse ;
- un appui dans la concrétisation d'affaires ;
- un appui technique à travers les séances de recyclage ;
- un appui dans la recherche de débouchés ;
- un conseil pour les choix stratégiques.

Se soumettre au suivi du programme sera une condition pour obtenir un prêt. Le créateur a besoin de suivi et de conseil dans la conduite de son projet compte tenu de son inexpérience en matière de gestion.

Le suivi ne devra pas être inhibiteur pour le promoteur. Il est pédagogique, souple et responsabilisant. Il visera l'autonomie complète du promoteur et est par conséquent dégressif. La méthodologie ne visera pas globalement tous les promoteurs car il sera tenu compte de leur profil, de leur expérience et de leurs capacités avant d'insister ou pas sur un tel ou tel aspect.

Une politique de parrainage pourrait être établie entre les grandes sociétés de la place pour permettre aux jeunes à mieux entrer dans le marché et en saisir les opportunités.

Il reste entendu que les PME ainsi créés respecteront progressivement les règles fiscales et seront le plus orientées vers la production.

Conclusion

La combinaison de la mobilisation des jeunes, de leur accompagnement et la facilitation de leur accès aux financements pour la création de PME permet à l'Etat de répondre à moindre coût aux besoins des populations et en même temps relancer l'économie.

En effet, les faibles revenus limitent l'accès aux biens et services de base et le manque d'accès aux biens et services de base limite les possibilités de mener des activités rémunératrices. De par son implication et par l'influence de son poids démographique, la jeunesse stimule et revigore l'interrelation existant entre les revenus, les biens et services de base et les capacités de productions ,

Elle devient ainsi un véritable moteur et accompagnateur du développement en palliant aux faibles revenus , en intervenant en matière de santé, d'éducation, de formation, de création de richesses par des activités rémunératrices et d'offres d'autres services de développement communautaire.

En outre, la conscience politique et les attentes grandissantes des jeunes ont conduit à la nécessité d'adopter des mesures directes qui donnent des résultats immédiats et tangibles en termes d'augmentation de leur niveau de consommation. Dans l'adoption de mesures directes pour réduire la pauvreté, le rôle du développement humain est aussi crucial. Il est bien connu que les pauvres manquent de capital et d'atouts et qu'en les dotant de capital humain, on augmente leurs capacités de base et on accroît leurs productivités et leurs possibilités de gagner des revenus. donc les dépenses sociale (ici prestations des jeunes) peuvent améliorer le bien être des pauvres, à la fois directement et indirectement.

C'est devenu aujourd'hui une palissade de dire que la jeunesse est l'espoir de demain. C'est pourquoi l'investissement dans la jeunesse pour la réduction de la pauvreté par la stratégie ains proposée revêt un double aspect car au delà de la relance économique déjà évoquée. la stratégie permet un renouvellement continu de la ressource humaine.

Par l'éducation et la formation des jeunes dans le cadre des activités des associations et mouvements de jeunesse, une pépinière se constitue et s'améliore

En participant à ces activités, les jeunes auront l'occasion d'élargir leur horizon, de se familiariser avec un environnement culturel et social différent et de gagner confiance en eux. Ils seront à même d'exploiter à bon escient leur énergie, leur enthousiasme et leur créativité en prenant part à des activités concrètes qu'ils contribueront eux même à définir. Ils apprendront à assumer des responsabilités et à travailler en équipes. C'est par cette éducation civique, morale et pratique que les jeunes acquièrent les réflexes, les comportements nécessaires à leur mobilisation pour la sauvegarde et à l'amélioration de l'intérêt public.

La coordination de la combinaison de la mobilisation des jeunes et le financements de leurs activités se fera naturellement par les services de jeunesse qui auront besoin d'un renforcement des capacités du personnel d'encadrement , de rénovation d'infrastructures et d'équipement. Ceci ne constitue pas une nouvelle charge mais seulement une réorientation budgétaire. L'avantage réside dans le fait que les nombreux séminaires, déplacements et divers autres indemnités seront atténués. L'on a assisté au paravent à un budget de fonctionnement qui dépassait de loin le budget des réalisations.

Pour plus d'efficacité, il est nécessaire que les moyens disponibles dans le cadre de la lutte contre la pauvreté soient décentralisés pour permettre aux collectivités locales de prendre en charge, en relation avec les services de jeunesse et les autres partenaires, la gestion de la participation de la jeunesse comme acteur.

Il faut noter, cependant que ces présentes propositions relèvent de l'œuvre humaine donc sont susceptibles d'amélioration pour mieux répondre aux besoins nouveaux.

Nous avons volontairement omis de parler du Conseil National de la Jeunesse (CNJS) du fait de nombreuses controverses en son sein et des rapports difficiles qu'il entretient avec les autorités. Ainsi d'autres pistes de réduction de la pauvreté par la jeunesse peuvent être envisagées.

BIBLIOGRAPHIE

Sites Web :

www.worldbank.org/wbi/public/finance/publicresources/indexfr.html
<http://www.worldbank.org/wbi/reprohealth>
<http://www.worldbank.org/gdln>
<http://www.johannesburgsummit.org/default.htm>
<http://www.agora21.org/dd.html>
<http://www.sommetjohannesburg.org/institutions/cedea.html>
<http://www.fao.org/sd/Frdirect/Epre0028.htm>

Documents : cours Banque Mondiale/ Centre d'Enseignement à Distance :

Préparer RIO +10 : Combattre la pauvreté par un développement durable.
World Bank institute (25 octobre – 29 novembre 2001)
Nouvelles approches en matière de stratégie de réduction de la pauvreté: Intégrer la dimension genre aux questions de santé : Banque mondiale (09 octobre - 06 novembre 2001).
Politiques de ressources Publiques pour réduire la pauvreté : Banque Mondiale et Centre de Recherches économiques appliquées Université Cheikh Anta DIOP de Dakar.(du 27 novembre – 19 février2002)

Documents Enda :

Pauvreté, décentralisation et changement social.(1999)
SIGGI, émergence d'une culture ? (1997)
Enda, un an de plus : activités 1995
Voix des enfants d'Afrique (1999)

Autres documents :

Programme de Lutte contre la Pauvreté (PLP) : Ministère de l'Economie des Finances et du Plan (décembre 1997)
Les formes d'organisation de jeunes dans les villages et dans les quartiers : Ministère de l'Economie des Finances et du Plan (novembre 1999)
Documents des groupes thématiques (élaboration du document de stratégie de réduction de la pauvreté (DSRP)).octobre 2001.
Document de présentation de l'Association Sénégalaise pour l'Appui à la Création d'Activités Socio-éducatives (ASACASE)
Perspectives pour une politique de jeunesse majeure au Sénégal (groupe d'experts sous la coordination de Moussé Dior DIOP) Mars 2000.
L'Education des Jeunes : document présenté par les organisations internationales de jeunesse sous la présidence de SAR DUC D'EDIMBOURG KG KT président de l'International Award Association

